

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

UN OUTIL RÉNOVÉ POUR ÉVALUER LA POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : LE PANEL DES BÉNÉFICIAIRES

Depuis le début du printemps, la Dares réalise la première vague d'enquêtes auprès d'un nouveau panel de bénéficiaires de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle en vue de retracer la trajectoire professionnelle de personnes passées par sept de ses dispositifs en 1999 et d'évaluer ainsi leur efficacité au regard de la lutte contre le chômage et les exclusions. Bien avant de publier les premières analyses, attendues fin 2002, sont ici présentés les aspects novateurs de ce panel qui visent à optimiser la qualité des résultats et à améliorer les mesures des effets des politiques d'emploi et de formation (incorporation des avancées récentes en matière de techniques d'échantillonnage, combinaison des supports de collecte, interrogation parallèle d'un groupe témoin, réplique régionale de l'enquête).

Fin mai 2002, s'achevait la phase d'entretiens téléphoniques de la première vague d'enquêtes du nouveau panel de bénéficiaires de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Pendant deux mois, une quarantaine de télé-enquêteurs ont retracé le parcours professionnel au mois le mois de sept cohortes de bénéficiaires entrés en mesure entre 1996 et 1999 et sortis au quatrième trimestre 1999 (encadré 1). Ils ont ainsi collecté des informations précieuses sur les motivations à l'entrée et le déroulement du passage en dispositif, en vue d'analyser son efficacité au regard de la lutte contre le chômage et les exclusions. Cette phase a été suivie d'une seconde dédiée à des interviews en face-à-face réalisées par 278 enquêteurs, puis de l'envoi en dernier recours d'un ques-

tionnaire postal, en cours de collecte actuellement.

La construction de ce panel de bénéficiaires s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des dispositifs publics pour l'emploi, qui vise à reconstituer, à partir d'observations des trajectoires des individus sur le marché du travail, leurs trajectoires hypothétiques dans le cas où les politiques de l'emploi auraient été modifiées (Heckman et Robb [1985]) ou n'auraient pas existé. L'exploitation des informations en cours de collecte doit permettre de cerner la façon dont les trajectoires des individus ayant utilisé les dispositifs choisis ont été modifiées. Elle doit aussi permettre de déterminer quel serait l'impact d'une modification ou d'une extension de ces dispositifs sur les trajectoires des individus qui ne pouvaient pas ou ne vou-

(1) - Ce panel est la troisième génération d'enquêtes de ce type mis en œuvre par la Dares. Le premier exercice de suivi de trajectoires professionnelles de personnes passées en mesure avait été réalisé au début des années quatre-vingt-dix. Une seconde génération portant sur des bénéficiaires entrés au milieu des années quatre-vingt-dix lui avait succédé.

(2) - Les analyses longitudinales requièrent une fenêtre d'observation aussi large que possible. Afin d'en disposer dès la première vague d'interrogations, le choix d'un fait générateur (i.e. entrée en mesure) remontant dans certains cas jusqu'à six années en arrière a été effectué, rendant a priori plus prégnant encore ce problème.

(3) - Expérimenté lors d'une enquête réalisée en 2000 sur les bénéficiaires de CEC, mais avec une séquence un peu différente, ce type d'assemblage avait amélioré de 13 points le taux de réponse (Bardaji [2001]). Pour la présente enquête, il doit permettre de passer d'un taux de réponse de l'ordre de 33 % à la fin de la phase téléphone à un taux avoisinant 50 % en bout de chaîne. Cet assemblage doit aussi être assimilé à une pré-correction de la non-réponse car les choix d'échantillon à chaque étape visent à corriger les taux de réponse de l'étape précédente en tenant compte des choix de l'échantillonnage initial.

(4) - Selon les mesures, l'employabilité des personnes entrant en mesure peut être supérieure ou inférieure à celle des non-bénéficiaires leur ressemblant et conditionner alors les trajectoires futures.

laient pas les utiliser dans la forme qu'ils revêtaient au moment où les bénéficiaires y entraient (Lechêne, Magnac [1996]).

Une combinaison de supports de recueil de l'information

Pour ce panel étendu à un champ plus vaste que ses prédécesseurs (1), la combinaison de différents supports de recueil de l'information (voir encadré 2 pour un schéma synthétique) rend compte de la volonté marquée, qui a animé l'équipe chargée de mener ce projet, d'optimiser le taux de réponse à l'enquête de populations particulièrement difficiles à atteindre (2) car traditionnellement plutôt réfractaires aux interviews et/ou très mobiles (voir encadré 3 pour un aperçu des choix effectués pour y répondre). Derrière cette volonté, il s'agit de s'assurer d'une précision la plus grande possible des chiffreages (estimateurs) qui seront publiés *in fine*, et donc de la qualité des résultats.

Le recours au face-à-face et au postal à la suite de l'enquête téléphonique est une forme supplémentaire de relances auprès des non-répondants (3). En raison de leur nature propre, chacun des supports additionnels apporte des retours que le seul entretien au téléphone n'autorise pas (Dillman et alii [2001]).

Cet assemblage fournit de surcroît le recueil d'observations auprès des personnes qui ne répondent pas aux enquêtes téléphoniques et qui présentent un profil un peu différent des répondants traditionnels au regard des variables étudiées. Les entretiens en face-à-face permettent notamment d'interroger les personnes présentant des difficultés en français pour lesquelles l'administration d'un questionnaire par téléphone pose des problèmes de

durée de passation, et qui sont dans l'incapacité de répondre par écrit à un questionnaire postal.

Cette stratégie, qui découle de la nature du sondage mis en œuvre, s'inscrit dans une rénovation plus générale de l'outil principalement caractérisée par :

- l'interrogation concomitante d'un groupe de non-bénéficiaires mais néanmoins éligibles aux mesures et présentant des caractéristiques observables identiques afin de contrôler la sélection endogène qui s'opère à l'entrée en mesure (l'alternative entre entrer et ne pas entrer repose sur un comportement non aléatoire qu'il convient de tenter de cerner), et reconstituer l'effet structurel du passage en mesure,

- la réplication de l'enquête au niveau régional en vue de fournir des analyses représentatives statistiquement à un niveau infranational,

- la confection d'un plan de sondage incorporant les avancées récentes en matière de technique d'échantillonnage minimisant à la fois le biais et la variance.

Interroger des non-bénéficiaires pour mieux mesurer l'effet des mesures

L'enquête présente la particularité d'interroger parallèlement un groupe de contrôle. L'idée sous-jacente est que l'analyse des trajectoires des seuls bénéficiaires d'un dispositif donné peut conduire à sous-estimer ou surestimer les effets positifs d'un passage en mesure (4). Il convient dès lors d'observer aussi les trajectoires de personnes non passées par cette mesure mais ressemblant aux bénéficiaires. Délimiter précisément cette population n'est pas chose aisée car la sélection des personnes entrant en dispositif se fait suivant des caractéristiques observables mais aussi à partir

d'éléments inobservables (degré d'attachement au marché du travail, propension à mobiliser des réseaux, non-information de l'existence de mesure, aptitude intrinsèque...). Le principe retenu dans ce panel est donc d'interroger cette population additionnelle, dite population témoin, constituée de personnes éligibles aux dispositifs aux dates où les bénéficiaires ont signé leur contrat, mais n'ayant pas franchi (ou pas pu franchir) le pas. Par construction, les personnes appartenant à ce groupe présentent les mêmes caractéristiques observables en

termes d'âge, de sexe, de niveau de formation ou d'ancienneté au chômage. Les informations obtenues pour ce groupe doivent permettre, par confrontation avec les itinéraires professionnels des bénéficiaires d'un dispositif, de cerner l'impact net des effets du passage en mesure. Elles doivent parallèlement déboucher sur une diminution de la part inobservable dans la sélection à l'entrée. En effet, alors que ce groupe de contrôle est usuellement construit *a posteriori* (ce qui cantonne les informations disponibles à la seule part observable de l'infor-

mation), voire à partir de données provenant de sources extérieures (qui rendent plus difficiles les comparaisons), cette population est ici interrogée concomitamment et selon une méthodologie identique à celle employée pour les bénéficiaires. L'interrogation est réalisée à partir d'un corpus de questions identiques et/ou symétriques : un module de questions portant sur les circonstances de non-entrée en mesure est administré aux témoins en vue de rendre moins inobservables les différences entre bénéficiaires et non-bénéficiaires.

Encadré 1

POPULATIONS CIBLES ET VAGUES D'ENQUÊTES

Le dispositif d'ensemble prévoit 4 vagues d'enquêtes qui s'étaleront jusqu'en 2005.

1^{ère} vague 2002

Les populations interrogées sont :

- les sortants fin 1999 des mesures suivantes : Contrat Emploi-Solidarité (CES), Contrat Initiative Emploi (CIE), Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE), Contrat de Qualification (CQ) et Contrat d'Apprentissage,
- les bénéficiaires du TRajet d'ACcès à l'Emploi (TRACE) dont l'accompagnement renforcé a débuté fin 1999 et s'est théoriquement terminé mi-2001,
- les bénéficiaires du Contrat Emploi Jeune (CEJ) entrés au second trimestre 1999 et toujours en emploi-jeune au moment de l'enquête,
- la population témoin composée de personnes éligibles au CQ et/ou au CIE et/ou au CES et/ou au SIFE fin 1997 ou fin 1998 ou mi 1999 (c'est-à-dire au moment où les bénéficiaires sont eux entrés en mesure), qui ne sont pas entrées dans ces mesures, et qui étaient demandeurs d'emploi à ce moment là.

2^{ème} vague 2003

Aux populations interrogées lors de la première vague viendront s'ajouter :

- les bénéficiaires de Contrats Emploi Consolidé (CEC) entrés directement en mesure en 1999 mais qui n'y seront plus au moment de l'enquête (pour non-renouvellement ou rupture de contrat),
- les bénéficiaires entrés en CEC suite à un CES et sortis de mesure début 1999. Une première interrogation avait été effectuée en 2000.

3^{ème} vague 2004

Seront interrogés :

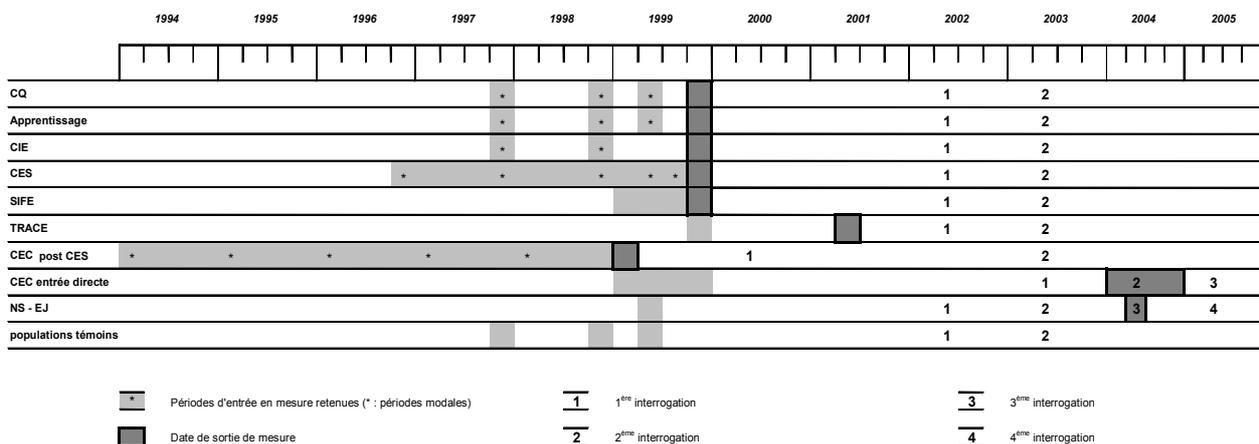
- les bénéficiaires de CEJ toujours sous contrat au moment de l'enquête,
- les bénéficiaires de CEC entrés directement en mesure au cours de l'année 1999 et qui n'y seront plus au moment de l'enquête.

4^{ème} vague 2005

Seront interrogés :

- les bénéficiaires CEJ qui seront allés au bout de leur contrat (contrat achevé début 2004),
- les bénéficiaires de CEC entrés directement en mesure au cours de l'année 1999 qui auront effectué les 5 années de contrat (contrat achevé au cours de l'année 2004).

SCHEMA D'ENSEMBLE



Des répliques régionales

Les nécessités de l'évaluation de la politique de globalisation des aides publiques à l'emploi induisent une forte demande d'information à caractère longitudinal et à un niveau régional. Les nombreux travaux menés dans les régions jusqu'à maintenant ne fournissent pas de mesure des spécificités régionales du déroulement des passages en mesure ou des cheminements des bénéficiaires par rapport à des données de cadrage nationales. Réalisés indépendamment les uns des autres, ils

(5) - Les personnes ressortissantes de ces régions qui se retrouvent dans les deux échantillons - les tirages étant aléatoires - ne sont interrogées qu'une seule fois dans le cadre de l'enquête nationale mais les éléments recueillis seront analysés aux deux niveaux.

(6) - Par exemple, si l'âge est l'une de ces variables, alors la somme des âges des individus de l'échantillon, pondérée par leur poids, sera strictement identique à celle des individus de la population mère.

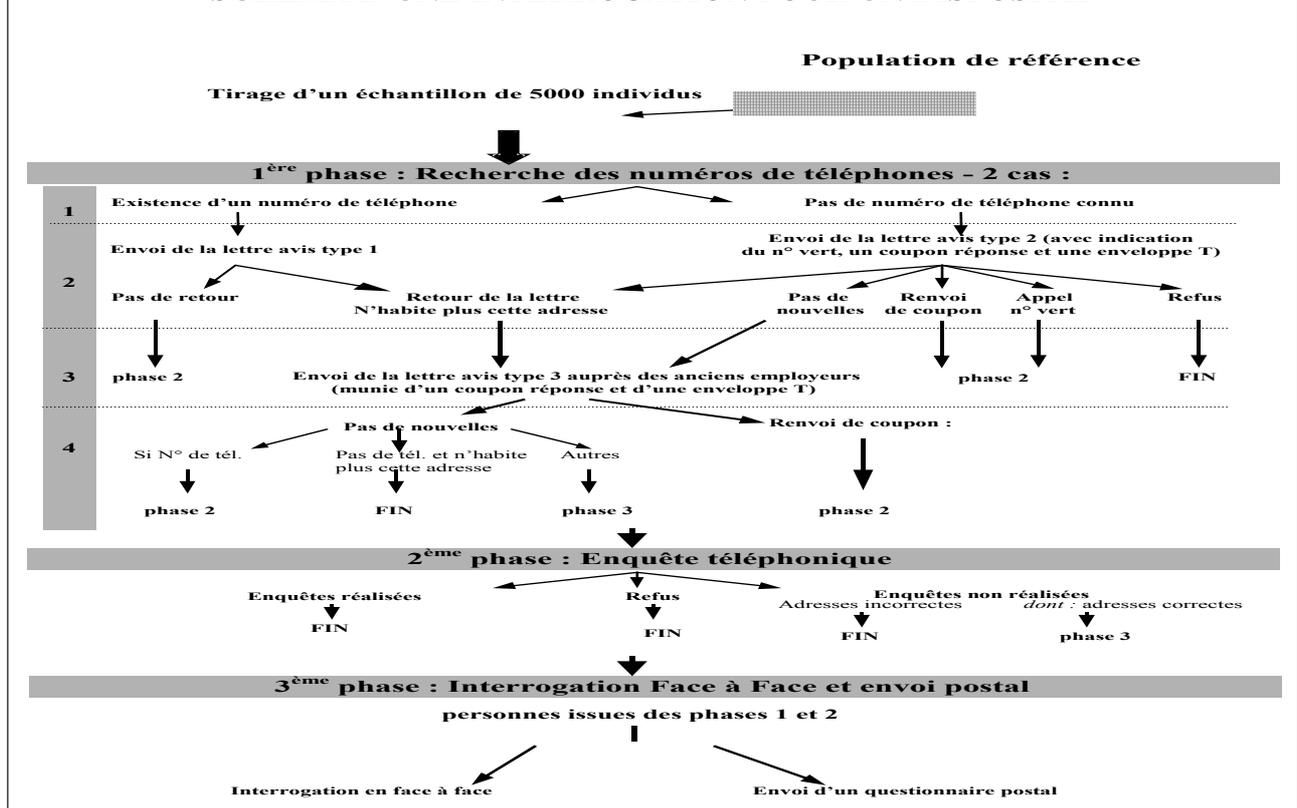
ne permettent pas non plus de procéder à des comparaisons interrégionales. Pour tenter de pallier partiellement cette carence, le panel comporte un volet régional basé sur une méthodologie en tout point similaire à celle employée pour l'enquête nationale. Ainsi, si le champ, la période d'observation et la date de l'interrogation sont identiques, il en va de même pour la méthode de collecte de l'information, pour le contenu des questionnaires et pour la construction des échantillons (choix des variables de stratification et méthode de tirage employée). Trois régions (Franche-Comté, Rhône-Alpes et Lorraine) procèdent simultanément à des enquêtes à partir d'échantillons qui leur sont propres (5). Les tailles des échantillons ont été construites de telle façon que les degrés de précision des estimateurs soient voisins entre eux et avec le national, autorisant des études représentatives et comparatives de ces régions.

Incorporation des avancées récentes en matière de technique de tirage d'échantillon

Le plan de sondage élaboré pour ce panel est un plan dit « équilibré » qui repose sur une procédure d'échantillonnage sélectionnant des échantillons dont les estimateurs sont égaux ou très proches des totaux pour une ou plusieurs variables auxiliaires connues et corrélées avec la variable d'intérêt (6). Entre 2 et 5 variables auxiliaires ont été choisies et vérifient ce principe pour chacune des 7 populations enquêtées. Le tirage proprement dit a été effectué à l'aide de la méthode du Cube (Deville et Tillé [2000]) qui cumule à la fois les qualités de l'aléatoire (chaque personne a une probabilité déterminée à l'avance d'appartenir à l'échantillon, les lois statistiques et donc les intervalles de confiance sont connus, et le biais est minimisé) et celle des quotas (la variance est mini-

Encadré 2

SCHÉMA D'UNE INTERROGATION POUR UN DISPOSITIF



misée). Par ailleurs, l'échantillonnage a été réalisé à partir de probabilités d'inclusion inégales (pour certaines populations les jeunes hommes ont ainsi été surreprésentés car les enquêtes passées montrent que cette population a tendance à délivrer les taux de réponse les plus faibles à ce type d'enquête, pour d'autres populations certaines périodes d'entrée en mesure ont été surreprésentées en vue de la comparaison avec les témoins ou parce que les effectifs étaient faibles) et en stratifiant, les deux armes absolues pour tirer partie de l'information disponible dans les bases de sondage.

Au total, c'est un échantillon de plus de 43 000 personnes qui a été constitué et se répartit comme suit :

- 5 000 personnes passées en contrat initiative emploi, contrat emploi-solidarité, stages d'insertion et de formation à l'emploi, contrat de qualification et apprentissage
- 4 000 personnes passées en Trace
- 6 000 personnes en contrat emploi-jeune
- 8 000 personnes constituent les témoins (7).

Ces volumes ont été arrêtés pour garantir une précision des estimateurs de + ou - 1,5 point autour de la moyenne lorsqu'on estime une proportion de 50 % avec un intervalle de confiance de 95 %.

En raison des caractéristiques des populations interrogées et notamment de la relative diffi-

(7) - À cet échantillon, il convient d'ajouter ceux constitués pour les enquêtes régionales (1 000 personnes en Lorraine, 3 600 en Franche-Comté, et 6 600 en Rhône-Alpes) ainsi que les CEC suivant un CES (1 300 personnes ont été interrogées en 2000 et le seront à nouveau début 2003) et les CEC entrés directement (2 500) dont la première interrogation aura lieu début 2003.

culté à atteindre les enquêtés, près de 14 000 observations ont été collectées lors de la phase d'interrogation par téléphone et environ 7 000 devraient pouvoir l'être à l'aide des entretiens en face-à-face et du questionnaire postal, portant à environ 21 000 les observations recueillies lors de la première vague. Pour la seconde collecte, qui se déroulera début 2003, un taux d'attrition de 20 % est prévu qui autoriserait la confection d'un fichier de travail cylindré de 17 000 individus environ.

Les principaux thèmes abordés dans les questionnaires

Mis à part ceux relatifs aux emplois-jeunes et aux parcours Trace dont la problématique est spécifique, les questionnaires administrés aux populations cibles sont quasi identiques pour trois-quarts de leur contenu. Le principe général repose sur un questionnaire portant sur la trajectoire professionnelle et comprenant un calendrier d'activité mensuel qui couvre cinq années ainsi que la description détaillée de cinq situations vis-à-vis de l'emploi si nécessaire (une avant le passage en mesure et quatre après).

La plupart des modules de questions visent en outre à recueillir de l'information susceptible d'expliquer les parcours. Sont ainsi déclinés :

- les situations ayant précédé le passage en dispositif qui renseigneront sur le positionnement du dispositif dans le parcours professionnel déjà accompli,
- les circonstances d'entrées en mesure (de non-entrées pour les populations témoins) qui permettront le calcul des biais de sélection (cf. supra),
- le déroulement du dispositif (accompagnement, formation, certification) qui autorisera la

validation ou non de l'hypothèse de l'existence d'un effet qualité du passage sur le parcours ultérieur. Cette problématique est administrée à travers des questions factuelles mais aussi des questions d'opinion.

Ces modules s'entrecroisent avec un questionnaire portant sur l'environnement socioéconomique relatif à des moments charnières – avant l'entrée en mesure, aux dates de l'enquête – (type du foyer d'appartenance, nature et montant des ressources perçues par le foyer, salaires...) et sur le rôle du service public de l'emploi.

Le questionnaire relatif aux bénéficiaires de Trace contient aussi pour une bonne part des éléments d'information tenant au parcours professionnel. Sa spécificité relève de modules informant sur :

- les relations entretenues avec le service public de l'emploi, qu'il s'agisse des missions locales, des permanences d'accueil, d'information et d'orientation ou de l'ANPE (avant l'accompagnement et aux dates de l'enquête),
- les liens avec le référent du bénéficiaire (nature et fréquence de l'intervention),
- l'environnement socioéconomique du bénéficiaire (logement, santé, ressources perçues, aide financière spécifique, lieu d'habitation, types de problèmes rencontrés).

Le questionnaire administré aux titulaires d'emplois-jeunes vise principalement à recueillir de l'information sur le contenu des tâches effectuées pendant le contrat, leur modification éventuelle dans le temps et l'évolution des professionnalités. Il comprend notamment des modules renseignant sur :

- la description des très nombreuses tâches susceptibles d'être effectuées,

- l'apprentissage du travail confié et l'encadrement du jeune,
- la formation reçue (volume, contenu et débouché).

Diffusion des résultats à partir de fin 2002

Les premiers résultats sur ce que sont devenus les bénéficiaires sortis de mesure fin 1999 devraient être publiés fin 2002-début 2003. Les premiers travaux de comparaison avec la population témoin et de mesure de l'effet net de l'efficacité des mesures devraient, quant à eux, voir le jour courant 2003. Ces séries de tra-

voux seront suivies fin 2003 par une actualisation tirée des données qui seront obtenues lors de la seconde vague d'enquêtes (prévue début 2003) et qui permettront d'observer les trajectoires sur une période de sept années. Les dispositifs devant faire l'objet d'autres vagues d'enquêtes (CEJ et CEC) seront l'occasion de travaux spécifiques qui s'étaleront sur les 3-4 années à venir.

Des travaux thématiques seront réalisés en parallèle à ceux cités ci-dessus (lien entre pauvreté et trajectoire, positionnement des emplois aidés dans les trajectoires d'insertion ou de réinsertion,...).

Ils seront en particulier complétés par l'exploitation d'une enquête auprès des (ex) employeurs des bénéficiaires de CIE, des contrats de qualification et d'apprentissage, en cours d'élaboration actuellement et visant à recueillir des informations sur les conditions du déroulement du passage en mesure, sur les motifs de maintien ou de non-maintien en entreprise à la fin du contrat aidé liés à la structure d'accueil elle-même, ou sur la stratégie des employeurs.

Karl EVEN
(DARES).

Encadré 3

QUELQUES RÈGLES DE GESTION DE L'ENQUÊTE UTILISÉES POUR OPTIMISER LE TAUX DE RÉPONSE

- Une recherche exhaustive des coordonnées téléphoniques. Elle a été réalisée sur l'annuaire France Télécom pour tous les individus qu'ils aient ou non des coordonnées dans nos bases de données. Cette recherche a été élargie géographiquement. En sortie de recherche, certaines personnes pouvaient être associées à deux numéros de téléphones différents qu'il convenait d'exploiter.

- L'envoi d'une lettre aux futurs enquêtés ne présentant pas de coordonnées téléphoniques connues ou retrouvées afin qu'ils les communiquent. Cette procédure s'adresse notamment aux personnes inscrites sur liste rouge, à celle dont le patronyme est différent de celui du titulaire de la ligne téléphonique, ou aux personnes uniquement dotées d'un téléphone portable. Plus de 1 000 coordonnées ont pu être recueillies, soit un taux de retour de 6 %.

Lorsque cela s'est avéré nécessaire, une lettre a été adressée aux (ex) employeurs. Cette dernière devait en particulier permettre de retrouver des personnes plus mobiles. Plus de 6 000 coordonnées ont été recueillies, soit un taux de retour très important de 40 %.

Par ailleurs, les personnes avec coordonnées téléphoniques disponibles ont fait l'objet d'envoi de courrier préalable à l'appel, ce qui a sans doute fait baisser le taux de refus (Sykes et Collins [1987]).

- Une gestion des appels comportant une utilisation jusqu'à l'épuisement des coordonnées obtenues : d'une part, toutes les coordonnées disponibles pour un individu ont été exploitées, et d'autre part tout numéro a été tenté jusqu'à 15 reprises quand il le fallait : les études montrent que le profil des répondants n'est pas nécessairement le même selon que l'interview est réalisée lors du premier appel ou au bout de plusieurs.

- La multiplication des supports de recueil de l'information. En plus de constituer une forme de relance améliorant le taux de réponse, l'entretien en face-à-face représente un moyen de contrôle des populations qui ne répondent pas aux enquêtes traditionnelles pour cause de refus (il est sans doute plus facile de refuser de répondre au téléphone que lors d'une visite à domicile, que ce soit directement ou par le jeu des répondants-filtreurs).

- Le recours au questionnaire postal reste un moyen de contact des personnes ne souhaitant pas communiquer leur numéro mais qui ne répugnent pas à répondre à une enquête. La juxtaposition des supports est conçue de telle manière qu'en cas de taux de retour inférieur aux attentes sur le premier support utilisé (téléphone) l'utilisation des autres supports (face à face et postal) se voit automatiquement intensifiée.

- La minimisation de l'attrition pour la deuxième vague de l'enquête. Les répondants de la première vague recevront un courrier à l'automne 2002 incluant quelques résultats simples en vue de les fidéliser. Un examen des réponses à la première vague permettant de prédire les non-répondants potentiels à la seconde sera mené (Loosveldt et alii [1999]). Ces personnes feront l'objet d'un suivi plus personnalisé.

Bibliographie

Bardaji J. (2001), « Un an après la sortie d'un CEC : près de six chances sur dix d'avoir un emploi », *Dares, Premières Synthèses*, n° 43.3, octobre.

Charpail C., Klein T., Zilberman S., *Évaluation des politiques d'emploi*. Cahier Travail et Emploi (à paraître).

Collectif (1996) : *40 ans de politique de l'emploi*, Dares, La Documentation française.

Deville J.-C., Tillé Y. (2000), « Balanced sampling by means of the Cube method », *Document de travail CREST-ENSAI*.

Dillman Don A., Phelps G., Tortora R., Swift K., Kohrell J., Berck J. (2001), *Response rate and measurement differences in mixed mode surveys*. American Association for Public Opinion Research – Annual Conference Montreal.

Heckman J.-J., Robb R. (1985), « Evaluating the impact of interventions », *Longitudinal analysis of labor market data*, Heckman, Singer, Cambridge University Press.

Lechêne V., Magnac T. (1996), *L'évaluation des politiques publiques d'insertion des jeunes sur le marché du travail, les jeunes et l'emploi*, Cahier Travail et Emploi.

Loosveldt G., Pickery J., Billiet J (1999), *Item non-response as a predictor of unit non-response in a panel survey*. International Conference on survey non-response Portland.

Sykes W. M., Collins M. (1987), *Comparing telephone and face-to-face interviewing in the United Kingdom*. *Survey Methodology* 13 15-28.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél.: 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. <http://www.travail.gouv.fr> (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) – Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.
Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél.: 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 – <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES – Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 €, CEE (TTC) 116 €, hors CEE (TTC) 118 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.